



**Jean-Paul LECOQ**

12, rue Michel Gautier

76600 LE HAVRE

[Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr](mailto:Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr)

Le Havre, le 15 septembre 2021

Communiqué

***Organiser la transition écologique et industrielle tous ensemble à ciel ouvert  
et pas seulement dans les Conseils d'administration des grands groupes***

**Par communiqué de presse du 14 septembre, élus locaux, parlementaires et représentants du personnel ont appris que TOTAL et AIR LIQUIDE annoncent leur association pour développer la production d'hydrogène bas carbone dans le bassin industriel normand.**

Ces deux industriels comptent notamment développer une infrastructure de captage et de stockage de CO<sub>2</sub> afin de décarboner l'hydrogène produit par l'unité présente actuellement sur la plateforme TOTAL de Normandie à Gonfreville l'Orcher. AIR LIQUIDE y installera son procédé CRYOCAP pour capter le CO<sub>2</sub> émis, et TOTAL se chargera du transport et du stockage du CO<sub>2</sub>.

Une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> liées à la production d'hydrogène sur la plateforme TOTAL de Normandie, estimée ainsi à 650.000 tonnes par an d'ici 2030.

Si cette annonce semble aller dans le bon sens en illustrant la capacité d'innovation dont sont porteuses les industries françaises et leurs salariés, elle pose de nouveau la nécessité d'ouvrir, à ciel ouvert, les réflexions et projets relatifs à la transition écologique et industrielle sur notre bassin d'emploi, où près de 40 000 familles vivent actuellement des activités de la zone industrielle et portuaire de notre agglomération.

**Cette transition ne peut pas reposer uniquement sur les décisions stratégiques et opérationnelles prises par les groupes industriels, dont chacun est à même de mesurer qu'elles ne sont pas toujours compatibles avec l'intérêt général, celui des territoires d'accueil des industries, de leurs salariés, ni même parfois avec l'intérêt de la Nation.**

Il appartient donc aux pouvoirs publics, État comme collectivités locales concernées, d'organiser et d'accompagner cette transition à partir d'un dialogue transparent associant les industriels, les chercheurs et universitaires, les salariés, les associations et plus généralement les citoyens.

L'enjeu, tout le monde le connaît, est de réussir cette transition dans une logique gagnante pour tous : pour l'environnement, pour tous les citoyens (salariés et futurs salariés, consommateurs, riverains...), pour notre territoire, et pour notre pays.

**J'appelle par conséquent une nouvelle fois à l'organisation des États généraux consacrés à la transition écologique et industrielle de notre bassin économique.**

C'est ce que j'ai proposé au Conseil communautaire du Havre Seine Métropole en juillet et octobre 2019, puis le 1<sup>er</sup> avril dernier en invitant son Président à tourner le dos au « LH Forum » sous la forme que nous lui connaissons, et de le remplacer par ces **États généraux**.

Nous avons en effet besoin de cette **grande initiative concertée** pour penser et développer ensemble la transition écologique. Une transition collective, intelligente, porteuse d'emplois, au lieu de subir des plans sociaux, des pertes de savoir-faire et des destructions d'outils utiles (la cimenterie Lafarge, la centrale thermique, Ingéliance, Dresser et Synthomer aujourd'hui...).

**Agir pour l'écologie et pour l'emploi est parfaitement compatible, mais à condition que les pouvoirs publics, nationaux comme locaux, s'emparent du sujet de manière volontariste.**

**Il y a 12 ans, avec Martine Billard, Daniel Paul et plusieurs autres collègues députés, nous déposons une proposition de loi pour instaurer une planification écologique de l'économie. Force est de constater que si elle avait été adoptée, notre pays aurait pris une appréciable avance dans un domaine qui désormais s'impose à tous.**

**Il n'est jamais trop tard pour bien faire, sauf que désormais il y a urgence.**

**Des éléments complémentaires sur ces initiatives sont disponibles sur mon site :**

- Lien : <http://www.jeanpaul-lecoq.fr/spip.php?article1149>

**Pour suivre mon activité parlementaire :**

- Site Internet : <http://www.jeanpaul-lecoq.fr/>
- Site de l'Assemblée : [http://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/fiche/OMC\\_PA335612](http://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/fiche/OMC_PA335612)
- Compte Facebook : « Jean-Paul LECOQ »
- Chaîne YouTube : « Jean-Paul LECOQ »